



Lucien POIROT, Président  
Association des Usagers du Port de Plaisance  
Place Auguste Contamine  
50550 – St VAAST la Hougue  
[Auppsv50@gmail.com](mailto:Auppsv50@gmail.com)

Monsieur le Président Directeur Général  
SPL d'exploitation Portuaire de la Manche  
Maison du Département  
98 Route de Candol  
50000 – St LO

Lettre recommandée avec AR

St Vaast, le 5 Janvier 2018

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu votre courrier du 07/12/2017 et nous sommes bien surpris de votre courroux.

Depuis les recommandations évoquées lors du CLUPP du 1<sup>er</sup> juin 2017, où les plaisanciers étaient invités à formuler par écrit, auprès de la SPL et du Département, leurs différentes remarques et oppositions, nous vous avons envoyé plusieurs courriers. Force est de constater que ces lettres sont restées à ce jour sans réponses écrites. Nous sommes loin d'être satisfaits de cette situation.

Contrairement à votre affirmation, le compte rendu de votre assemblée générale du 7 Juin 2017, relatif au budget 2016, fait bien apparaître un équilibre financier de la SPL obtenu par compensation de l'excédent enregistré pour St Vaast et des pertes enregistrées pour Portbail. Ni les Délégations de Service Public, ni les Codes des Transports et des Ports, ni vos engagements formels publiés dans la presse en 2016, n'ont été respectés. Ce point reste donc en suspens.

Le Conseil Départemental, en date du 7 Décembre, a validé la nouvelle concession de service public dont la gestion du port de St Vaast est dépendante depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018.

Nous restons convaincus que la SPL a besoin des plaisanciers et de leur point de vue pour exercer sa mission et se développer harmonieusement.

Comme vous nous l'aviez suggéré lors du dernier Conseil Portuaire, nous nous tenons toujours à votre disposition pour entreprendre un dialogue constructif de partenariat pour la mise en place des modalités d'application de cette nouvelle concession, que ce soit sous forme d'avenants ou d'annexes.

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





**Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast**

**A.U.P.P.S.V**

Courant Janvier, nous prendrons contact avec votre nouveau Directeur de la SPL, afin de le rencontrer dans cette perspective.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

**Lucien POIROT**  
Président AUPPSV  
Membre du Conseil Portuaire St Vaast

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**

